

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 21 JUIN 2017**

L'an deux mil dix-sept,

Le mercredi 21 juin 2017,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

Délibération n°: DL27/2017

Objet : Plan de formation
2017

- M. ADRAS (titulaire – CPS)
- M. AMBROISE (titulaire – CPS)
- M. BARSANTI (titulaire – CPS)
- M. BERNARD (titulaire – CPS)
- M. BOYER (titulaire – CPS)
- M. CAHAREL (titulaire – CPS)
- M. CAMBON (titulaire – CPS)
- M. CARRE (titulaire – CPS)
- M. DEBRAS (titulaire – CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire – CPS)
- M. JADOT (titulaire – CPS)
- Mme LECLERCQ (titulaire- CPS)
- Mme LINDECKER (titulaire – CPS)
- M. MARTIN (titulaire – CPS)
- M. SUTTER (titulaire – CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire – CPS)
- M. VALENTIN (titulaire – CPS)
- M. VERMILLON (titulaire – CPS)
- Mme VIALA (titulaire – CPS) ;
- M. VIGIER (titulaire – CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)
- Mme WICHEREK-JOLY (titulaire – CPS)
- M. BAY (titulaire – CCHVC)
- Mme ROBIC (titulaire – CCHVC)
- M. ODIER (titulaire – CCHVC)
- Mme VON EUW (titulaire – CCHVC)
- Mme DA COSTA FERNANDES (suppléante CPS)
- Mme DARMON (suppléante CPS)

Avait donné pouvoir :

Pas de pouvoir

Absents excusés :

M. BLIN (titulaire – CPS) ; M. BONNET (titulaire – CPS) ; M. BOUAZZAOUI (titulaire – CPS) ; M. CORDIER (titulaire – CPS) ; M. DA SILVA (titulaire – CPS) ; Mme GELOT (titulaire – CPS) ; M. GLEIZE (titulaire – CPS) ; M. LECLERC (titulaire – CPS) ; Mme MORCH (titulaire – CPS) ; M. OSSENI (titulaire – CPS) ; M. PAGE (titulaire – CPS) ; M. PANCIATICI (titulaire – CPS) ; M. PELLETANT (titulaire – CPS) ; M. PONS (titulaire – CPS) ; M. ROS (titulaire-CPS) ; M. SFERRAZZA (titulaire – CPS).

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Franck BERNARD est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 28
VOTANTS : 28**

SYNDICAT MIXTE
DES ORDURES MENAGERES
DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

Chemin Départemental 118
91978 COURTABŒUF Cedex
Tél. : 01 64 53 30 00 - Fax : 01 64 53 30 09
SIRET : 20006232100019 - CODE APE : 3811Z

www.siom.fr



Délibération DL27/2017
Approbation du plan de formation 2017

Le comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'avis du Comité Technique en date du 30 mai 2017,

Vu la note de présentation,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ **Approuve** le plan de formation 2017 du SIOM de la Vallée de Chevreuse.
- ✓ **Dit** que les éventuels crédits afférant sont prévus au BP 2017, section fonctionnement

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le :
Affichée le :

**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE**

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Branchut Hervé

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL_27_2017
Date de la décision:	2017-06-21 00:00:00+02
Objet:	Plan de formation
Classification matières/sous-matières:	4.1
Identifiant unique:	091-200062321-20170621-DL_27_2017-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20170621-DL_27_2017-DE-1-1_0.xml	text/xml	908
nom original: DL 27 2017.pdf	application/pdf	597344
nom de métier: 091-200062321-20170621-DL_27_2017-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	597344
nom original: Note présentation DL27 plan de formation.pdf	application/pdf	88753
nom de métier: 091-200062321-20170621-DL_27_2017-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	88753

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	30 juin 2017 à 11h56min35s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 juin 2017 à 12h00min01s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 juin 2017 à 12h00min02s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	30 juin 2017 à 12h05min11s	Reçu par le MIAT le 2017-06-30